

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 09 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 01 juin 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, DEVAUD Thomas, LAURAIRE Franck, PRADAL Marc, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

ABSENTS: MALIGE Damien, ROBERT Joseph

ABSENTS représentés avec procuration:

Mr CHALMETON Hervé a été nommé secrétaire.

OBJET: Tarifs location espace socio-culturel - salle Augustin Trébuchon 2023_36

Madame la Maire propose aux membres du Conseil Municipal de modifier les tarifs de location de l'espace socio-culturel Augsutin Trébuchon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de fixe les tarifs suivants pour deux jours :

- | | |
|--|-------|
| - Associations communales | 50 € |
| - Habitants ou contribuables de la commune | 100 € |
| - Associations et personnes extérieures à la commune | 150 € |

Tarifs pour les jours supplémentaires : 20 €

Tarif pour la consommation d'Electricité (suivant relevés) : 0,24 €/Kwh

PRECISE que deux chèques de garantie seront demandés :

- un chèque de 500 € qui sera rendu après état des lieux s'il n'y a pas eu de dégradation
- un chèque de 200 € qui sera rendu après état des lieux si le ménage est fait correctement

PRECISE que ces tarifs prendront effet à compter du 1er octobre 2023;

PRECISE que Madame ROUQUET Colette et Monsieur PRADAL Marc seront chargés de la remise des clefs, explication des consignes de location et état des lieux,

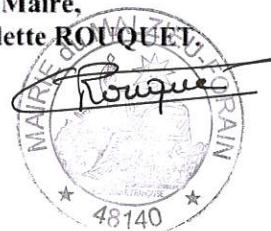
AUTORISE Madame la Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en location de cette salle.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le : 12 JUN 2023
et publication ou notification le : 12 JUN 2023



La Maire,
Colette ROUQUET



Préfecture de Mende (Lozère)
Date de réception de l'AR: 12/06/2023
048-214800898-20230609-2023_36-DE